

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit novembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 10 novembre 2022, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : ARLOT Serge, BOCQUERAZ Andrée, FAURE Nicole, FIAT Béatrice, FIAT Julien, GALL Philippe, GARDEN Noël, BOCQUERAZ Nathalie, GUINARD Gilles, PROUVOST Christophe

Représenté : 1 RUET Christophe à GUINARD Gilles

Votants : 11

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20221118 - 01 : PLAN DE FINANCEMENT TE38 ECLAIRAGE PUBLIC 2023

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 32 502.00€
Le montant total des financements externes s'élève à 18 831.00€

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondante à TE38.

Le conseil, entendu cet exposé,

PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : 32 502.00€
Financements externes : 18 831.00€
Participation prévisionnelle : 13 672.00€
(Frais TE38 + contribution aux investissements)

PREND ACTE de sa participation aux frais de TE38 d'un montant de : 774.00€

PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de 12 898.00€.

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

